

AVERTISSEMENTS

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT EST BIEN COUPÉ AVANT DE PROCÉDER AU CÂBLAGE.**
- Le produit visé aux présentes doit être installé et utilisé conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.

MISES EN GARDE

- Le produit visé aux présentes ne doit être utilisé qu'avec du fil de cuivre ou plaqué cuivre.
- Le produit visé aux présentes est pour l'intérieur seulement.
- Conserver les présentes directives.

Introduction

Le modèle DRCDD-0L0 est une passerelle LumaCAN hautement intégrée capable de communiquer avec des systèmes DALI. On l'a mis au point suivant une approche novatrice pour tous les types d'usages commerciaux et résidentiels. À chaque canal, jusqu'à 64 ballasts peuvent être raccordés et 16 adresses

de groupe peuvent être créées. Les nombreuses fonctions du DRCDD-0L0 permettent de réaliser de multiples scénarios d'éclairage. Il suffit de suivre le présent guide pour l'installer et le connecter au réseau d'automatisation.

Installation

Avant l'installation, il faut tenir compte des éléments ci-dessous.

- Les exigences et la stratégie d'alimentation.
- Les attributions d'adresse et de canal des dispositifs LumaCAN (celles-ci peuvent être indiquées sur les dessins de soumission).

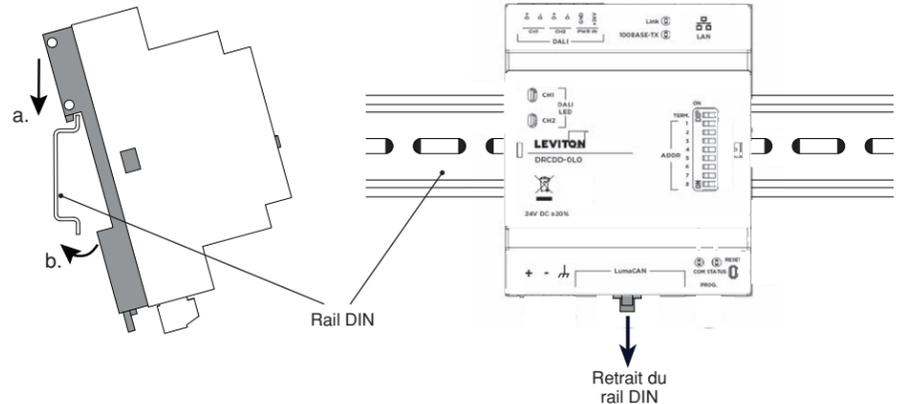
AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation.

1. Fixer la passerelle sur un rail DIN.

REMARQUE : pour retirer la passerelle du rail DIN, tirer le ressort de tension vers le bas et soulever le dispositif.

2. Choisir le mode de câblage convenant à l'installation.

Les passerelles LumaCAN à DALI requièrent une alimentation de classe 2 (source de courant limité) qui provient normalement du réseau LumaCAN. Dans le cas contraire, on peut utiliser une source externe. Les réseaux DALI sont habituellement alimentés depuis la passerelle. Si on utilise une source externe (comme le modèle CN100 par exemple), les bornes DALI POWER IN doivent rester libres.



REMARQUE :

- Les dispositifs DALI ne sont pas à basse ou à très basse tension (PELV/SELV); certains codes exigent qu'ils emploient un bloc d'alimentation isolé.
- La tension d'alimentation des dispositifs DALI ne doit JAMAIS dépasser la valeur maximale prescrite (se reporter à la fiche technique des produits).

a. Situations où il faut avoir une alimentation via le réseau LumaCAN et un bloc DALI isolé :

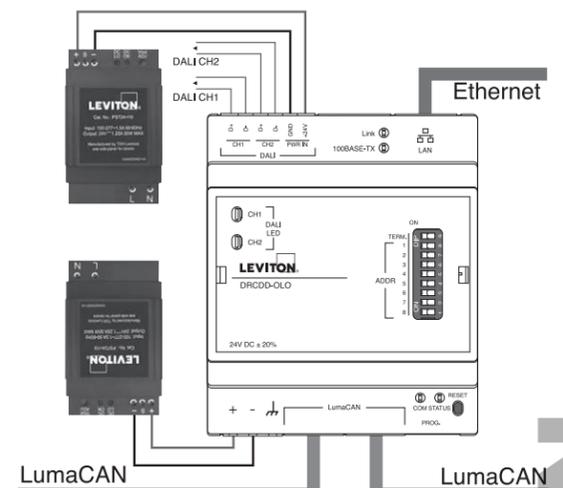
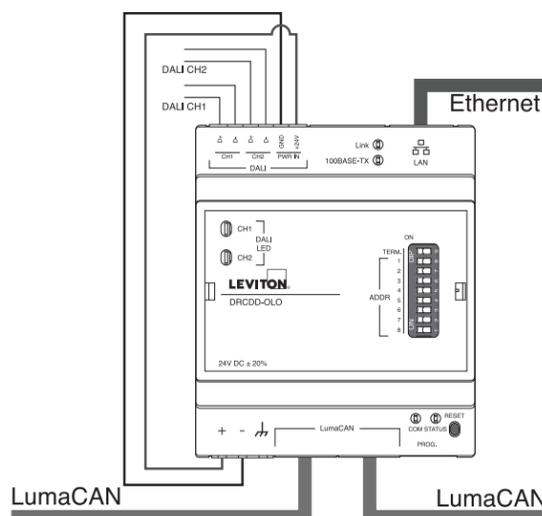
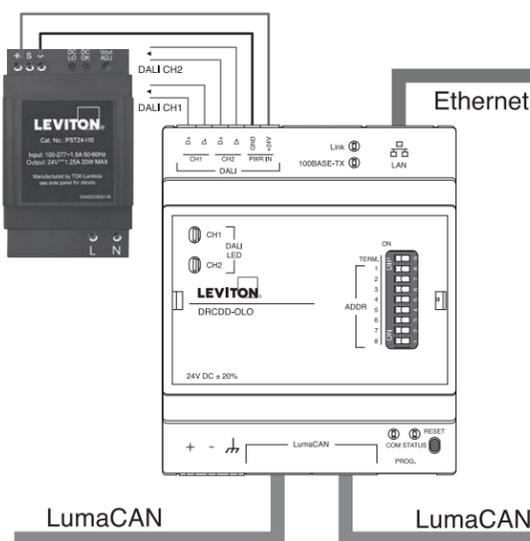
- Quand le dispositif DALI requiert un bloc d'alimentation isolé..
- Quand le réseau DALI est câblé de classe 1 ou 2.
- Dans de tels cas, la passerelle tire 60 mA du réseau LumaCAN.
- Dans de tels cas, chaque canal DALI tire 250 mA du bloc (500 mA max.).

b. Situations où il faut avoir une alimentation via le réseau LumaCAN seulement :

- Quand le réseau DALI est câblé de classe 2 et que tout le courant peut être fourni par le réseau LumaCAN.
- Dans de tels cas, le réseau LumaCAN fournit :
 1. 250 mA pour chaque canal DALI utilisé;
 2. 60 mA pour la passerelle.
 - Un seul canal DALI : $250 + 60 = 310$ mA
 - Deux canaux DALI : $(2 \times 250) + 60 = 560$ mA

c. Situations où le réseau LumaCAN fournit des données SEULEMENT. L'alimentation se fait via un bloc DALI isolé et un bloc de passerelle isolé :

- Quand le dispositif DALI requiert un bloc d'alimentation isolé.
- Quand le réseau DALI est câblé de classe 1 ou 2.
- Dans de tels cas, le réseau LumaCAN ne fournit aucun courant.
- Dans de tels cas, chaque canal DALI tire 250 mA de son bloc d'alimentation (500 mA max.).
- Dans de tels cas, la passerelle tire 60 mA de son bloc d'alimentation.

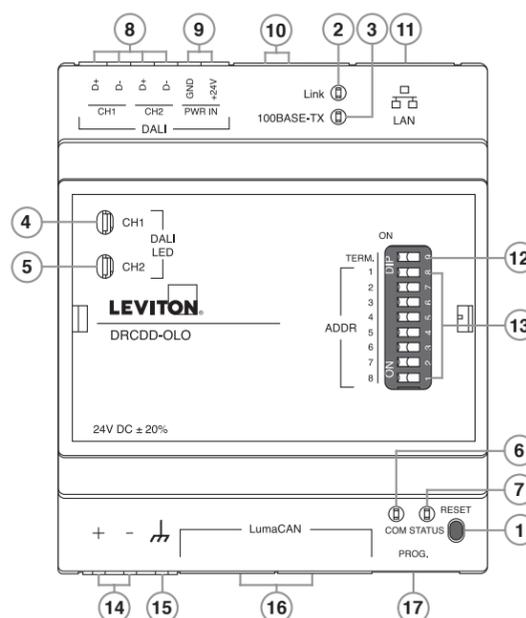


Fonctionnement

1. Bouton de réinitialisation (1) : pour rétablir les valeurs par défaut des réglages Ethernet, il faut enfoncer ce bouton pensant 20 s, jusqu'à ce que l'indicateur d'état se mette à clignoter rapidement.

2. Fonctions des témoins :

Témoin	Action	Indication
Indicateur de liaison Ethernet (2)	Clignote de façon intermittente	Entrées et sorties de données
Indicateur de débit Ethernet (3)	Reste allumé	Débit de 100 Mbit/s
	Reste éteint	Débit de 10 Mbit/s
Indicateur du canal DALI 1 (4)	Clignote de façon intermittente	Entrées et sorties de données
Indicateur du canal DALI 2 (5)		
Indicateur de communication (6)	Reste allumé	Alimentation
	Clignote rapidement	Dédoublage d'identificateur de nœud LumaCAN
Témoin d'état (7)	Clignote 1 fois/350 ms	Fonctionnement normal
	Clignote rapidement	Programme d'amorçage en cours d'exécution



3. Autres caractéristiques :

- Sorties des canaux DALI 1 et 2 (8)
- Entrée d'alimentation DALI (9)
- Inutilisé (10)
- Port Ethernet (11)
- Sélecteur de résistance de terminaison (12)
- Sélecteurs d'adresse LumaCAN (13)
- Entrée d'alimentation (14)
- Mise à la terre du dispositif (15)
- Ports LumaCAN RJ45 (16)
- Prise micro-USB (réservée à l'usage du fabricant) (17)

Configuration

Toute la configuration est effectuée via l'interface HTML. Pour parvenir à cette interface, il faut utiliser un navigateur Web pour se rendre à l'adresse IP ci-dessous, puis entrer les identifiants requis.

- Adresse IP par défaut : 192.168.0.11
- Lien Web par défaut : http://192.168.0.11
- Utilisateur par défaut : admin
- Mot de passe par défaut : admin

1. Configurer les réglages IP.

- Mettre à jour l'adresse IP dans le menu Interface.
- Seules les adresses fixes sont prises en charge actuellement.
- Ici, la passerelle tire 60 mA du réseau LumaCAN.
- Les communications IP ne sont requises que pour le paramétrage et la configuration; elles ne servent pas dans les activités quotidiennes.

Remplacer l'adresse IP du lien Web par défaut par celle qui sera configurée ci-dessous. Pour se connecter directement depuis un ordinateur, il faut s'assurer que ce dernier est sur le même sous-réseau que le dispositif.

REMARQUE : les étapes de configuration peuvent être faites dans n'importe quel ordre, mais on recommande de suivre celui indiqué aux présentes.



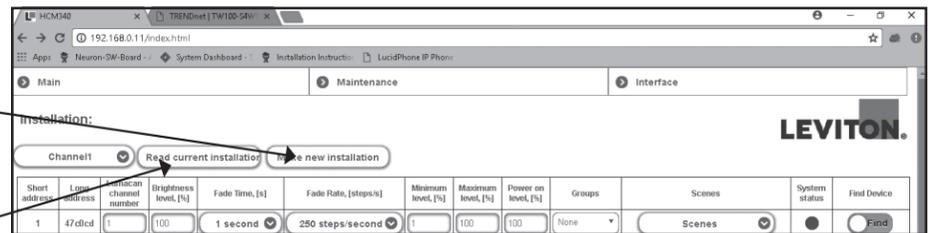
2. Mettre le micrologiciel à niveau.

- Les plus récentes versions du micrologiciel se trouvent sur le site FTP du service sur le terrain de Leviton. On peut communiquer avec le soutien technique si on a besoin de plus de détails.
- La mise à niveau se fait depuis le menu Maintenance. Sélectionner la version voulue et entamer le processus de mise à niveau.



3. Configurer les réseaux DALI.

- Sélectionner le canal à configurer (Channel1 ou Channel2).
- Cliquer sur **Make new installation** (faire une nouvelle installation) ou **Read current installation** (consulter l'installation existante). Cela lancera le processus de création et de formation d'un réseau DALI, de même que celui d'attribution d'adresses courtes à tous les dispositifs qui le composent. Les dispositifs déjà dotés d'une adresse courte peuvent être réinitialisés. Le bouton **Make new installation** ne devrait être choisi que s'il s'agit de la création initiale d'un réseau. Toutes les modifications et mises à jour subséquentes devraient être faites en cliquant sur **Read current installation**.

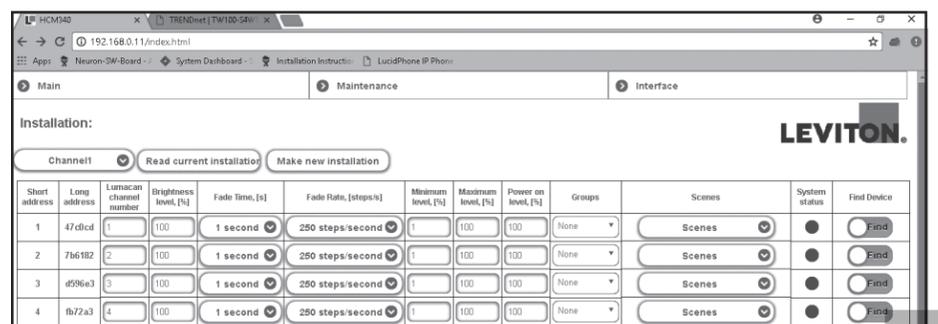


REMARQUE : lorsqu'on choisit le bouton **Read current installation**, les adresses courtes ne sont pas changées et tous les paramètres existants sont gardés. C'est le bouton qui devrait être employé pour tous les réseaux après qu'ils aient été initialement configurés.

4. Configurer l'installation.

Each of the properties below can be set for each device on the network. Parameters are set by entering data into the fields.

- **LumaCAN channel number :** numéros propres à chacun des dispositifs du réseau
- **Brightness level (%) :** niveau de gradation actuel du dispositif. On peut se servir de ce champ pour temporairement régler un niveau d'essai et valider les communications.
- **Fade Time (s) et Fade Rate (steps/s) :** délais de gradation fixes du dispositif. Les délais LumaCAN sont ignorés et ceux-ci sont utilisés pour toutes les commandes. Cela fait en sorte que le réseau DALI ne soit pas trop congestionné.
- **Minimum level (%), Maximum level (%) et Power on level (%) :** the minimum/maximum control level. Default = 1/100%.
- **Groups :** champ inutilisé pour le moment.
- **Scenes :** champ inutilisé pour le moment.
- **System Status**
 1. vert — le dispositif est en ligne et communique;
 2. rouge — le dispositif est hors ligne.
- **Find Device :** bouton servant à déclencher une procédure d'identification. Chaque dispositif s'identifie de sa propre façon; par exemple, en général, les luminaires s'allument et s'éteignent, et les interrupteurs-détecteurs font clignoter leurs témoins indicateurs.



Fiche technique	
Alimentation (passerelle)	24 V c.c. +/- 20 %, 60 mA (provenant du réseau LumaCAN ou de la borne d'entrée d'alimentation)
Alimentation (DALI)	23 à 30 V c.c.
	250 mA par canal utilisé 500 mA pour deux canaux
Interfaces physiques	1x CAN, 2x DALI, 1x Ethernet
Protocoles de communication	LumaCAN, DALI
Capacité de charge DALI	250 mA max. par canal
Nombre de dispositifs DALI	64 par canal
Longueur max. du câble (DALI)	300 m (984 pi)
Ethernet	1x 10/100Base-T via un connecteur RJ45
Températures de fonctionnement	0 à 45 °C (32 à 113 °F)
Températures de transport et de rangement	-10 à 70 °C (14 à 158 °F)
Humidité maximale dans l'air	0 à 90 % (sans condensation)
Dimensions (largeur sur hauteur sur profondeur)	70 x 86 x 59 mm (2,76 x 3,39 x 2,32 in)
Cote d'étanchéité	IP20

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX NORMES DE LA FCC ET D'INDUSTRIE CANADA :

Déclaration de conformité aux exigences de la FCC et d'IC — Ce produit est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux cahiers des charges sur les normes radioélectriques d'ISDE pour les produits exempts de licence. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement. Toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit.

Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu commercial. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si cet équipement est source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en le mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
- brancher l'équipement à une prise sur un circuit autre que celui où est branché le récepteur;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

Cet appareil numérique de classe A est conforme à la norme canadienne CAN ICES-3(A)/NMB-3(A).

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DU FABRICANT AUX EXIGENCES DE LA FCC :

Le modèle DRCCD-0L0 est fabriqué par Leviton Manufacturing Inc., 201 N Service Rd, Melville, NY 11747.

Cet équipement est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) il ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) il ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

AVIS RELATIF AUX MARQUES : Le terme et le logo de Leviton, de même que la marque LumaCAN, appartiennent à Leviton Manufacturing Inc., Co. DALI est la marque de commerce d'un tiers et lui appartient en propre. L'utilisation ici de marques de commerce ou de service, d'appellations commerciales ou encore de noms de produits d'entreprises tierces n'est qu'à titre informatif; leur intégration aux présentes ne saurait être interprétée comme un témoignage d'affiliation, de parrainage ou d'appui envers leurs propriétaires respectifs.

GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériau au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.